

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

PROMEPAR HORIZON 2027

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Nom du produit :	PROMEPAR HORIZON 2027
Code ISIN part A :	FR001400DEQ1
Nom du gestionnaire :	PROMEPAR ASSET MANAGEMENT - Site Web: www.promepar.fr
Contact :	+ 33 (0) 1 40 90 28 60
Autorité compétente :	Autorité des Marchés Financiers
Pays d'autorisation et agrément :	Ce produit est autorisé en accord avec la Directive UCITS
Document d'informations clés établi le	09 / 01 / 2023

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type : Fonds Commun de Placement (FCP)

Maturité : 31/12/2027

Investisseurs de détail visés : La part de ce produit peut convenir à des investisseurs de détail disposant d'un niveau de connaissance limité des marchés et produits financiers qui recherchent une exposition obligations et autres titres de créances internationaux et qui acceptent le risque de perte d'une partie du capital investi. Ce produit ne convient pas aux investisseurs ne disposant pas de l'horizon d'investissement recommandé (5 ans).

Objectifs : de classification « obligations et autres titres de créances libellés en euro », le Fonds a pour objectif d'obtenir une performance liée à l'évolution des marchés de taux et de crédit jusqu'au 31/12/2027 à travers la sélection d'obligations émises en euros par des émetteurs publics ou privés, de toute notation, sans contrainte géographique, et moyennant un risque de perte en capital. Par conséquent, le Fonds n'a pas d'indicateur de référence.

Le Fonds est géré de manière discrétionnaire par le gérant selon une stratégie communément dénommée « buy and hold », qui consiste à acquérir des obligations et à les détenir jusqu'à leur maturité afin d'en percevoir les coupons distribués et leur remboursement final ou anticipé. Les titres acquis en portefeuille auront une échéance d'au plus 6 mois après le 31 décembre 2027. Cette stratégie « buy and hold » n'empêche pas que des arbitrages resteront possibles en cas d'identification d'une augmentation du risque de défaut d'un des émetteurs en portefeuille et/ou en cas de nouvelles opportunités de marché afin d'optimiser le taux actuariel moyen du portefeuille à l'échéance. A l'approche de l'échéance, le Fonds privilégiera une « gestion prudente ». Il optera alors, après agrément de l'AMF, soit pour une nouvelle stratégie d'investissement, soit pour une dissolution, ou bien il fera l'objet d'une fusion avec un autre OPC.

Le portefeuille du Fonds est construit autour d'une approche « bottom up » pour la sélection des titres et « top down » pour l'optimisation du portefeuille. Il n'y aura ni répartition sectorielle ou géographique, ni taille de capitalisation des émetteurs prédéfinie dans la sélection des titres en portefeuille.

L'allocation entre les notations des différents titres en portefeuille pourra varier :

- de 50% à 100% de son actif en titres « Investment Grade »
- de 0% à 50% de son actif en titres non notés ou de qualité « High Yield » (titres spéculatifs)

Dans la limite maximum de 10% de l'actif net, le Fonds peut être investi en parts ou actions d'OPC français ou européens, gérés ou non par la société de gestion ou l'un de ses affiliés. Pour la réalisation de son objectif de gestion, le Fonds peut recourir à des dépôts auprès d'établissements de crédit. Le Fonds peut également avoir recours à des emprunts d'espèces dans la limite de 10% de son actif, uniquement dans le cadre de sa gestion de trésorerie. Le Fonds n'investira pas sur les marchés d'actions (en titres directs ou via des OPC actions).

Information benchmark : L'OPCVM est géré activement.

Autres informations : Les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) sont pris en compte lorsque l'information est disponible mais elle n'est pas un facteur de la prise de décision.

L'OPC relève de l'article 6 du Règlement (UE) 2019/2088 dit « Règlement SFDR ».

Affectation des sommes distribuables :

- Affectation du résultat net : Capitalisation
- Affectation des plus-values nettes réalisées : Capitalisation

Faculté de rachat : Les ordres sont exécutés conformément au tableau ci-dessous :

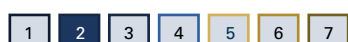
<i>J ouvré</i>	<i>J jour d'établissement de la VL</i>	<i>J+1 ouvrés</i>	<i>J+2 ouvrés</i>
<i>Centralisation avant 12h des ordres de souscription et rachat</i>	Exécution de l'ordre au plus tard en J	Publication de la Valeur liquidative	Règlement des souscriptions et des rachats

Nom du dépositaire : CACEIS BANK

Lieux et modalités d'obtention d'informations sur l'OPC : Le prospectus, les derniers documents annuels et périodiques, la composition de l'actif et les normes de PROMEPAR AM en matière d'exercice des droits de vote, ainsi que le rapport sur l'exercice des droits de vote, sont adressés dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de PROMEPAR AM.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur de risque :



Risque le plus faible Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée, et vous pourriez obtenir moins en retour.

Ce produit ne bénéficie d'aucune garantie ni de protection du capital. Il se peut donc que le capital initialement investi ne soit pas intégralement restitué lors du rachat.

Autres facteurs de risques importants non pris en compte dans l'indicateur :

- Risque de crédit
- Risque de contrepartie

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7.

Scénarios de performance :

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les scénarios présentés représentent des exemples basés sur les résultats du passé et sur certaines hypothèses. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée (ans)

5

		Si vous sortez après	
		1 an	la période de détention recommandée
Exemple d'investissement (EUR)		10 000,00	
Scénarios	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	-3 018,72	-147,89
	Rendement annuel moyen	-30,19%	-1,48%
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	-1 036,53	-1 085,53
	Rendement annuel moyen	-10,37%	-2,27%
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	264,30	1 328,26
	Rendement annuel moyen	2,64%	2,53%
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	1 405,64	2 115,66
	Rendement annuel moyen	14,06%	3,91%

Que va me coûter cet investissement (hors frais contrat) ? :

Il se peut que la personne qui vous vend cette option ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0,0%)
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- que 10 000 EUR sont investis

Les frais présentés ne comportent pas les éventuels frais de contrats d'assurance-vie.

Investissement de 10 000 €	Si vous sortez après	
	1 an	La période de placement recommandé
Coûts totaux	166€	621€
Réduction du rendement annuel	1,7%	0,7%

Composition des coûts

Catégories	Postes		Note
Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	0,00%	L'incidence des coûts que vous avez payés lors de l'entrée dans votre investissement
	Coûts de sortie	1,00%	L'incidence des coûts encourus lorsque vous sortez de votre investissement avant l'échéance
Coûts récurrents	Coûts de transactions de portefeuille	0,05%	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons ou vendons des investissements sous-jacents au produit
	Autres coûts récurrents	0,61%	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer votre investissement
Coûts accessoires	Commissions liées aux résultats	0,00%	L'incidence des commissions liées aux résultats
	Commissions d'intéressement	0,00%	L'incidence des commissions d'intéressement

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : 5 ans

Vous pouvez retirer votre investissement avant la fin de la période de détention recommandée, sans frais ou pénalités selon les conditions énoncées dans la section « Faculté de rachat ». Le profil de risque du produit peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Toute réclamation concernant ce produit peut être adressée à la Conformité PROMEPAR ASSET MANEGEMENT :

Par courrier : PROMEPAR AM – Immeuble Le Village 1 – Quartier Valmy – 33 place Ronde – CS50246 – 92 981 Paris La Défense cedex

Par e-mail : promepar.conformite@bred.fr

Une description du processus de traitement des réclamations est disponible sur notre site internet à l'adresse : www.promepar.fr

Autres informations pertinentes :

Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit sur le site internet de PROMEPAR AM. Un exemplaire papier sera mis à disposition gratuitement sur simple demande. Vous trouverez également des informations sur les performances passées du produit au cours des années passées et sur les calculs des scénarios de performance sur www.promepar.fr